

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

politique fiscale Question écrite n° 109294

### Texte de la question

Mme Isabelle Vasseur attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur la déduction du revenu imposable des cotisations d'assurances complémentaires maladie pour les retraités. L'union régionale des retraités des organismes sociaux et similaires Nord-Pas-de-Calais-Picardie, à l'instar de nombreuses associations de retraités, souhaite voir instaurer un tel dispositif. Beaucoup d'entre eux connaissent en effet une érosion de leur pouvoir d'achat, ainsi que des difficultés croissantes pour assumer leurs frais de soins. C'est pourquoi elle lui demande s'il entend proposer, dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2011, la déduction du revenu imposable des cotisations d'assurances complémentaires santé pour les retraités.

#### Données clés

Auteur: Mme Isabelle Vasseur

**Circonscription**: Aisne (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 109294 Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé: Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

#### Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5286 Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)